

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°31

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2023



En ce début d'année je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les jeunes qui ont été affiliés par leurs parents, grands-parents, oncles, tantes, ou amis membres de NTF dans le cadre de

l'opération « New Generation » qui a remporté un franc succès puisque cette opération nous a permis de voir près de 250 jeunes, futurs propriétaires, rejoindre ainsi le rang des lecteurs de notre revue. Ces jeunes seront aussi invités à des activités spécifiques qui leur seront dédiées durant les mois et années à venir.

La transmission d'une connaissance, d'un savoir-faire et d'une passion que beaucoup d'entre vous partagent pour leur patrimoine foncier, est une mission importante, voire essentielle pour que les propriétés privées continuent à être gérées au fil des générations de manière durable et responsable, tant sur le plan économique et patrimonial qu'écologique. Beaucoup de jeunes sont à juste titre préoccupés par les aspects écologiques et environnementaux de notre époque, et doivent s'initier au respect de l'équilibre entre ces aspects et la rentabilité du patrimoine dont ils hériteront un jour, principal garant de leur pérennité et de l'attention qu'ils y apporteront.

Vous aurez tous entendu parler ces dernières semaines de la COP 15 qui s'est tenue à Montréal en décembre dernier. Cette grande réunion axée sur la protection de la nature et les moyens de mettre un terme à la perte de biodiversité partout dans le monde, a débouché sur des engagements précis de la part des plus grands pays de notre planète : 30% des terres seront protégées. Mais il reste à savoir où et comment seront définies ces surfaces, et surtout ce qu'impliquera cette protection. S'agira-t-il de renforcer chez nous les mesures visant nos espaces boisés qui sont déjà bien protégés par un cadre légal, et par nature un des principaux réservoirs de biodiversité, au risque de voir une série de mesures telles que celles prises dans le cadre de Natura 2000 plus contraignantes encore ? Ou voir ce réseau s'étendre en surface et les mesures qui y sont prises plus draconiennes ? Ou bien plutôt de restaurer de la biodiversité là où elle fait cruellement défaut ? L'avenir nous en dira plus, mais notre association restera

vigilante pour que les mesures envisagées impactant les propriétés de ses membres soient acceptables.

Dans cette ligne, le projet de stratégie biodiversité 360° de la Région Wallonne présenté par la Ministre Céline Tellier en juillet dernier constitue une première ébauche, dans laquelle figure une série de propositions qui concernent la forêt et pourraient, si celles-ci sont adoptées, impacter la gestion de nos forêts, ou du moins la faire évoluer. Les objectifs sont certes tout à fait louables, mais il semble à la lecture de ce rapport que la fonction économique et patrimoniale de la forêt soit largement passée sous silence.

Le règlement LULUCF de la Commission Européenne vise quant à lui à réduire les émissions de carbone et augmenter la séquestration de carbone en forêt de 15% d'ici à 2030. Reste à savoir comment cet objectif sera atteint. S'agira-t-il de maintenir plus longtemps nos arbres sur pied en réduisant l'exploitation de bois avec pour conséquence de voir augmenter les risques (attaques parasitaires, exposition aux tempêtes, sécheresses, inondations, etc.) ? Cela n'induirait-il pas aussi un manque à gagner pour les propriétaires et une perte de ressources pour la filière bois ? Ou bien prônera-t-on à l'inverse le développement d'une sylviculture d'espèces plus productives et fixant donc plus de carbone atmosphérique ? Cette dernière option me semble la plus raisonnable et durable pour atteindre cet objectif, mais risque de se heurter au dogmatisme de certains qui veulent avant tout s'orienter vers une forêt « naturelle » dans laquelle on laisse libre cours à l'évolution de la nature, où on ne prélève plus de bois ou quasi, et dans laquelle on fait fi de la fonction de production et du rôle du propriétaire ou du gestionnaire forestier qui a pourtant à cœur de produire un matériau écologique par excellence.

Le Programme Forestier Régional initié par la Ministre C. Tellier est toujours en cours de discussion entre les organisations invitées dont nous faisons partie, et devrait dans un second temps déboucher sur un texte de politique forestière dont la rédaction devrait être confiée au DNF. En tant que représentants des propriétaires de plus de la moitié de la surface boisée wallonne nous souhaiterions pouvoir être associés à cette rédaction, ou du

SAVE THE DATE

**Assemblée
Générale NTF**
Jeudi 25 mai 2023

**Conférence
Foncier agricole**
Mardi 21 mars à 18h30

**Conférence
New Generation**
Mercredi 19 avril (voir p.19)